

Prix de la Chancellerie  
des universités  
de Paris



en Sorbonne, le 5 décembre 2011



# Prix attribués par la Chancellerie des universités de Paris

année 2011

La Chancellerie des universités de Paris, dépositaire des traditions de l'ancienne Université de Paris, distribue des prix provenant de dons et de legs consentis à l'ancienne Université de Paris ou à certains établissements d'enseignement supérieur d'Île-de-France.

**42 prix portant le nom de "Prix solennels de Chancellerie"** sont décernés en 2011 à des étudiants ayant soutenu une thèse au cours de l'année civile 2010, dans une université de la région Île-de-France, à l'École des hautes études en sciences sociales, à l'Institut national des langues et civilisations orientales, à l'École pratique des hautes études, à l'Institut d'études politiques de Paris, au Muséum national d'histoire naturelle ou, pour le prix Mariani/Louis Forest dans tous les établissements d'enseignement supérieur français.

**Ces prix de Chancellerie d'un montant unitaire de 10 000 €** ont pour finalité de récompenser l'excellence de la valeur universitaire et scientifique d'une thèse de doctorat soutenue au cours de l'année 2010.

Les dossiers de candidatures doivent être déposés, avant la fin du mois d'avril, auprès des établissements dans lesquels les étudiants sont inscrits ou étaient inscrits au moment de la soutenance de leur thèse. Ces aides ou ces distinctions sont attribuées après un premier choix effectué par les établissements concernés, par des jurys composés chacun, en règle générale, de trois personnalités qui sont, soit professeurs d'université, soit membres de l'un des grands corps de l'État ou de l'Institut de France. Dans certains cas, les personnalités sont choisies par un jury prévu dans l'acte de donation.

La cérémonie de remise des Prix se déroule en Sorbonne  
lundi 5 décembre 2011 à l'invitation de Monsieur Patrick GÉRARD,  
Recteur de l'académie, Chancelier des universités de Paris.

## Conseil d'administration de la Chancellerie des universités de Paris

## Composition

**MEMBRES DE DROIT**

- M. Patrick GÉRARD, *Recteur de l'académie, chancelier des universités de Paris*
- M. Edouard HUSSON, *Vice-chancelier des universités de Paris*
- M. Jean-Claude COLLIARD, *Président de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne*
- M. Louis VOGEL, *Président de l'Université Paris 2 Panthéon Assas*
- Mme Marie-Christine LEMARDELEY, *Présidente de l'Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle*
- M. Georges MOLINIÉ, *Président de l'Université Paris 4 Paris Sorbonne*
- M. Axel KAHN, *Président de l'Université Paris 5 Paris Descartes*
- M. Maurice RENARD, *Président de l'Université Paris 6 Pierre et Marie Curie*
- M. Vincent BERGER, *Président de l'Université Paris 7 Paris Diderot*
- M. Laurent BATSCH, *Président de l'Université Paris Dauphine*
- Mme Sylvie SANCHEZ, *Administratrice générale des finances publiques, responsable du pôle fiscal Paris Centre et des services spécialisés*

**MEMBRES NOMMES PAR LE RECTEUR CHANCELIER**

(arrêté rectoral pris en application de l'article 9 du décret n°97-1190 du 24 décembre 1997)

- M. Jean DERCOURT, *Secrétaire perpétuel honoraire de l'Académie des sciences*
- Mme Laure BÉDIER, *Maître des requêtes au Conseil d'État, Directrice de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris*
- M. Hugues R. GALL, *Conseiller d'État honoraire, Membre de l'Institut*
- M. Roch-Olivier MAISTRE, *Premier avocat général à la Cour des comptes*
- M. Jacques SALLOIS, *Président à la Commission de récolement des dépôts d'œuvres d'art*
- M. Steve GENTILI, *Président de la BRED, Banque populaire*

Mme Janine PECHA, *Administratrice générale des finances publiques, Responsable du pôle fiscal Paris Sud-ouest*

M. le Recteur Jacques BÉGUIN, *Professeur émérite, ancien Directeur général des enseignements supérieurs*

**MEMBRES AVEC VOIX CONSULTATIVE**

M. Jean-Pierre PERY, *Administrateur général des finances publiques, Directeur régional des finances publiques d'Île-de-France et du département de Paris, par intérim*

Mme Bernadette PETIT, *Secrétaire générale de la Chancellerie des universités de Paris*

Mme Gisèle DEFIOLE, *Agent comptable de la Chancellerie des universités de Paris*

**FORMATION ÉLARGIE POUR LES MATIÈRES RELATIVES À L'INDIVISION**

M. Pascal BINCZAK, *Président de l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis*

Mme Bernadette MADEUF, *Présidente de l'Université Paris 10 Paris Ouest Nanterre La Défense*

M. Guy COARRAZE, *Président de l'Université Paris 11 Paris Sud*

Mme Simone BONNAFOUS, *Présidente de l'Université Paris 12 Paris Est Créteil Val-de-Marne*

M. Jean-Loup SALZMANN, *Président de l'Université Paris 13 Paris Nord*

Déroulement de la cérémonie solennelle . . . . .	p. 6
Le mot du Recteur de l'académie, Chancelier des universités de Paris . . . . .	p. 7

## Présentation des lauréats

### **Droit et Sciences Politiques**

Prix AGUIRRE-BASUALDO / RUBINSTEIN . . . . .	p. 10
Prix André ISORÉ en Droit Privé . . . . .	p. 10
Prix MARIANI / Louis FOREST en Droit de la mer . . . . .	p. 13
Prix Louis FOREST / PICARD . . . . .	p. 13
Prix AGUIRRE-BASUALDO . . . . .	p. 14

### **Sciences Economiques et Gestion**

Prix AGUIRRE-BASUALDO . . . . .	p. 16
Prix Louis FOREST . . . . .	p. 17
Prix PIROU / AGUIRRE-BASUALDO . . . . .	p. 18

### **Prix en Médecine**

Prix Gustave ROUSSY . . . . .	p. 20
Prix AGUIRRE-BASUALDO / ROBIN . . . . .	p. 20
Prix Louis FOREST . . . . .	p. 21
Prix Guy HALIMI / AGUIRRE-BASUALDO . . . . .	p. 22
Prix Louis FOREST / KUNTZ-CHAGNIOT . . . . .	p. 23

### **Prix en Sciences**

Prix ARCONATI-VISCONTI . . . . .	p. 26
Prix PERRISSIN-PIRASSET . . . . .	p. 26
Prix PERRISSIN-PIRASSET / SCHNEIDER en Mathématiques fondamentales et appliquées . . . . .	p. 27
Prix Eugénie de ROSEMONT / DEMASSIEUX en Mathématiques fondamentales et appliquées . . . . .	p. 27
Prix Louis FOREST en Sciences de la vie . . . . .	p. 28
Prix AGUIRRE-BASUALDO en Sciences de la matière, physique, chimie, sciences de l'univers, technologie . . . . .	p. 29

### **Prix en Lettres et Sciences Humaines**

Prix BENABOU / AGUIRRE-BASUALDO en Histoire moderne . . . . .	p. 32
Prix Louis FOREST en Lettres . . . . .	p. 32
Prix Louis FOREST en Lettres, spécialisé en civilisations étrangères . . . . .	p. 34
Prix RICHELIEU . . . . .	p. 34
Prix JAFFÉ / AGUIRRE-BASUALDO . . . . .	p. 36
Prix SCHNEIDER . . . . .	p. 36

### **Prix en Pharmacie**

Prix AGUIRRE-BASUALDO / CANAT . . . . .	p. 38
Prix RÉGNIER . . . . .	p. 38
Prix RÉGNIER / Louis FOREST . . . . .	p. 39

## Présentation des membres des jurys

**Droit et Sciences Politiques**

Prix AGUIRRE-BASUALDO / RUBINSTEIN . . . . .	p. 42
Prix André ISORÉ en Droit Privé . . . . .	p. 42
Prix MARIANI / Louis FOREST en Droit de la mer . . . . .	p. 42
Prix Louis FOREST / PICARD . . . . .	p. 42
Prix AGUIRRE-BASUALDO . . . . .	p. 42

**Sciences Economiques et Gestion**

Prix AGUIRRE-BASUALDO . . . . .	p. 43
Prix Louis FOREST . . . . .	p. 43
Prix PIROU / AGUIRRE-BASUALDO . . . . .	p. 43

**Prix en Médecine**

Prix Gustave ROUSSY . . . . .	p. 44
Prix AGUIRRE-BASUALDO / ROBIN . . . . .	p. 44
Prix Louis FOREST . . . . .	p. 44
Prix Guy HALIMI / AGUIRRE-BASUALDO . . . . .	p. 44
Prix Louis FOREST / KUNTZ-CHAGNIOT . . . . .	p. 44

**Prix en Sciences**

Prix ARCONATI-VISCONTI . . . . .	p. 45
Prix PERRISSIN-PIRASSET . . . . .	p. 45
Prix PERRISSIN-PIRASSET / SCHNEIDER en Mathématiques fondamentales et appliquées . . . . .	p. 45
Prix Eugénie de ROSEMONT / DEMASSIEUX en Mathématiques fondamentales et appliquées . . . . .	p. 45
Prix Louis FOREST en Sciences de la vie. . . . .	p. 46
Prix AGUIRRE-BASUALDO en Sciences de la matière, physique, chimie, sciences de l'univers, technologie . . . . .	p. 46

**Prix en Lettres et Sciences Humaines**

Prix BENABOU / AGUIRRE-BASUALDO en Histoire moderne . . . . .	p. 46
Prix Louis FOREST en Lettres . . . . .	p. 47
Prix Louis FOREST en Lettres, spécialisé en civilisations étrangères . . . . .	p. 47
Prix RICHELIEU . . . . .	p. 47
Prix JAFFÉ / AGUIRRE-BASUALDO . . . . .	p. 47
Prix SCHNEIDER . . . . .	p. 47

**Prix en Pharmacie**

Prix AGUIRRE-BASUALDO / CANAT . . . . .	p. 48
Prix RÉGNIER . . . . .	p. 48
Prix RÉGNIER / Louis FOREST . . . . .	p. 48

Remerciements des lauréats . . . . .	p. 49
--------------------------------------	-------

# Déroulement de la cérémonie solennelle



## Remise des prix attribués par la Chancellerie des universités de Paris

En raison des travaux effectués dans le Grand Amphithéâtre, la cérémonie se déroule dans le Grand Salon.

La cérémonie débute en musique sur un morceau de Dvorak, *Quatuor américain*, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> mouvements interprété par les étudiants de l'orchestre et chœur des universités et du CROUS de Paris.

Monsieur le Recteur de l'académie, Chancelier des universités de Paris accueille et remercie les personnalités présentes.

Madame la Secrétaire générale de la Chancellerie lit le palmarès.

L'invité d'honneur prononce une allocution.

Présentation des travaux des lauréats dans les disciplines suivantes :

Droit et Sciences politiques,  
Sciences Économiques et Gestion,  
Médecine,  
Sciences,  
Lettres et sciences humaines,  
Pharmacie.

Monsieur le Recteur ou le Président de l'université concernée ou le directeur de thèse remet au lauréat le diplôme attestant l'excellence de ses travaux de recherche.

Mademoiselle Florence DE CAIGNY, descendante de Monsieur André ISORÉ, remettra les diplômes pour les prix ISORÉ en Droit Privé.

Mme Suzy HALIMI remettra conjointement avec le président de l'université concernée le diplôme pour le prix Guy HALIMI en Médecine.

Au nom de tous les lauréats, Monsieur Stéphane LE VU, lauréat du prix Louis FOREST en Médecine, remercie les légataires de la Chancellerie.

# Quatuor de l'orchestre et chœur des universités et du CROUS de Paris

**Violons** : Hector Burgan et Valentina Gasparini

**Violon alto** : Corentin Apparailly

**Violoncelle** : Félix Burgan

## Programme

**Programme** : Dvorak, *Quatuor américain*, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> mouvements

**Durée** : environ 20 mn

# Le Mot du Recteur de l'académie, Chancelier des universités de Paris



Je suis heureux de vous accueillir aujourd'hui en Sorbonne à l'occasion de la remise des prix solennels de la Chancellerie des universités de Paris. Ces prix récompensent l'excellence universitaire dans tous les grands domaines de la recherche : droit et sciences politiques, sciences économiques et gestion, médecine, sciences et pharmacie, lettres et sciences humaines.

La Chancellerie des universités perpétue ainsi la tradition d'excellence de l'ancienne Université de Paris grâce à un patrimoine qui demeure aujourd'hui un bien commun. Ce patrimoine témoigne du prestige de l'Université de Paris, à laquelle de nombreux donateurs, parmi les plus célèbres familles françaises ou étrangères, ont souhaité rendre hommage. Illustres ou moins connus, ils ont voulu contribuer au rayonnement de nos universités. Leur générosité a fait d'eux les mécènes des jeunes chercheurs du XXI<sup>e</sup> siècle.

Les prix distinguent cette année la qualité exceptionnelle des thèses soutenues en 2010 par quarante-deux jeunes chercheurs d'Île-de-France. Leurs travaux ont fait l'objet d'une sélection particulièrement rigoureuse d'abord par les conseils scientifiques des établissements, puis par les jurys des prix, composés de membres de l'Institut, d'universitaires, de hauts magistrats, de grands professionnels faisant autorité dans leur domaine.

Chaque année, une personnalité s'exprime devant les lauréats réunis pour une cérémonie en Sorbonne.

La communauté universitaire francilienne félicite chaleureusement ces jeunes chercheurs en leur adressant tous ses vœux de réussite dans leurs recherches à venir. Je leur souhaite de continuer de connaître ce profond bonheur que procure la recherche.

**Patrick GÉRARD**



2011

# Prix de la Chancellerie des universités de Paris



# Droit et Sciences Politiques

Neuf Prix de Chancellerie

## Prix Aguirre-Basualdo / Rubinstein

(1 prix)

Le legs AGUIRRE-BASUALDO a été consenti à l'Université de Paris, le 1<sup>er</sup> mai 1925 par Madame Caroline AGUIRRE veuve de Monsieur Mariano ORTIZ-BASUALDO.

Le legs RUBINSTEIN a été consenti à l'Université de Paris par Jacques RUBINSTEIN, le 12 juin 1963, pour honorer la mémoire de Lew, Marie et Jeanne RUBINSTEIN.



Le prix Aguirre-Basualdo / Rubinstein en Droit a été attribué à

**Madame Céline FERCOT**

de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne pour sa thèse sur  
« La protection des droits fondamentaux dans l'État fédéral.  
Étude de droit comparé allemand, américain et suisse ».

*2011 : Maître de conférences à l'Université Paris 10 Paris Ouest Nanterre La Défense*

*2010 : Doctorat en Droit public à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, mention très honorable avec les félicitations du jury à l'unanimité ; proposition pour un prix de thèse et une aide à la publication*

La protection des droits fondamentaux dans l'État fédéral.  
Étude de droit comparé allemand, américain et suisse

Les sources de protection des droits fondamentaux se caractérisent par une grande diversité dans les États fédéraux allemand, suisse et américain. Les Constitutions fédérales représentent en effet des standards minima de droits, en dessous desquels les entités fédérées ne sont pas autorisées à aller, mais au-delà desquels elles sont invitées à s'aventurer. La diversité des droits protégés laisse toutefois place à l'homogénéité de la protection des droits. En effet, s'il revient aux juges fédéraux de maintenir une interprétation cohérente du catalogue fédéral de droits fondamentaux, les juges fédérés sont appelés à interpréter les droits protégés au niveau fédéré afin de venir combler les interstices laissés vacants par le droit fédéral, faisant ainsi usage de leur autonomie.

## Prix André Isoré

en Droit privé

(5 prix)

Né en 1891, André ISORÉ, lauréat de la faculté de Droit de Lille, obtint le Doctorat en 1919 puis embrassa la profession d'avocat au Barreau de Paris. Elu député en 1936, il fut l'un des 80 parlementaires qui votèrent le 10 juillet 1940 contre le texte déléguant le pouvoir constituant au Maréchal PÉTAIN. Résistant, il siégea à l'Assemblée consultative provisoire en 1944...



Le prix André Isoré en Droit privé a été attribué à

**Madame Julie KLEIN**

de l'Université Paris 2 Panthéon Assas pour sa thèse  
« Le point de départ de la prescription ».

*2011 : Professeur de droit privé à l'Université de Rouen*

*2010 : Doctorat en Droit privé à l'Université Paris 2 Panthéon Assas, mention très honorable avec les félicitations du jury à l'unanimité*

Le point de départ de la prescription

Parmi les nombreuses questions que la prescription soulève, la détermination de son point de départ est essentielle. Le point de départ constitue en effet le centre de gravité du régime de la prescription.

Pourtant le droit positif se caractérise par la diversité et l'incohérence des points de départ. Matière après matière, domaine après domaine, les solutions apparaissent disparates et hétérogènes.

L'ampleur du désordre rend nécessaire une mise en ordre. Pour y parvenir, la réflexion doit s'ordonner à partir des fonctions de la prescription : quels intérêts sert-elle ? Quelle politique permet-elle ?

La mise en ordre requiert dès lors d'identifier les différentes fonctions de la prescription, pour ensuite associer à chaque fonction un critère distinct de détermination du point de départ.

## Prix André Isoré

Né en 1891, André ISORÉ, lauréat de la faculté de Droit de Lille, obtint le Doctorat en 1919 puis embrassa la profession d'avocat au Barreau de Paris. Elu député en 1936, il fut l'un des 80 parlementaires qui votèrent le 10 juillet 1940 contre le texte déléguant le pouvoir constituant au Maréchal PÉTAIN. Résistant, il siégea à l'Assemblée consultative provisoire en 1944, puis reprit sa carrière d'avocat parisien, se retirant de la vie politique. Il décéda en 1968 après avoir légué son patrimoine à l'ancienne Faculté de Droit pour récompenser une thèse de doctorat de droit privé.



Le prix André Isoré en Droit privé  
a été attribué à

**Madame Suzanne LEQUETTE**

de l'Université Paris 2 Panthéon Assas pour sa thèse sur  
« Le contrat-coopération, contribution à la théorie générale  
du contrat ».

*2011 : Maître de conférences en droit privé à l'Université Paris 2  
Panthéon Assas*

*2010 : Doctorat en Droit privé à l'Université Paris 2 Panthéon Assas  
mention très honorable avec les félicitations du jury à l'unanimité.*

### Le contrat-coopération, contribution à la théorie générale du contrat

On a coutume de distinguer deux types de contrats au regard de l'opération qu'ils organisent : les « *contrats-échanges* » et les « *contrats-organisation* ». Cette classification bipartite ne permet plus cependant de rendre compte de l'ensemble de la réalité contractuelle. Il apparaît, en effet, que se développent entre ces deux modèles des figures hybrides. Ainsi en va-t-il du contrat d'édition, du contrat de franchise, du contrat de concession, du mandat d'intérêt commun, mais aussi des contrats de coopération inter-entreprise tels que le contrat de *joint venture* ou encore le contrat de *consortium*. Expression d'une nouvelle réalité économique qui se situe à mi-chemin entre le marché et la firme – la coopération –, ces figures participent d'un modèle contractuel intermédiaire : le *contrat-coopération*. La présente étude tente d'en cerner les contours et d'en décliner le régime.



Le prix André Isoré en Droit privé  
a été attribué à

**Madame Claire MICHEAU**

de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne pour sa thèse sur  
« La réglementation des aides d'État et des subventions en  
fiscalité directe – Droit de l'Union européenne et de l'OMC ».

*2011 : Rapporteur à la Commission européenne  
Enseignante invitée à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne et à  
l'Université du Luxembourg*

*2010 : Doctorat en Droit privé à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne*

### La réglementation des aides d'État et des subventions en fiscalité directe – Droit de l'Union européenne et de l'OMC

Les politiques d'encadrement des aides publiques constituent des outils fondamentaux pour répondre à la libéralisation des échanges. Si les réglementations de ces aides publiques s'appliquent au niveau national, elles trouvent cependant leurs sources dans les dispositions du droit européen sur les aides d'État et dans celles du droit de l'OMC sur les subventions. Dans ce contexte, la fiscalité s'impose comme un instrument privilégié pour octroyer des aides publiques. Or, l'application de ces dispositions issues du droit européen et international soulève des problématiques complexes dont les solutions affectent et redessinent les régimes fiscaux nationaux. Cette thèse a pour objet l'examen comparé et critique de ces cadres normatifs. Alliant analyse et réflexion, elle aspire à proposer de nouvelles dispositions qui permettraient de mieux encadrer les aides publiques tout en respectant la souveraineté fiscale des États.

## Prix André Isoré

Né en 1891, André ISORÉ, lauréat de la faculté de Droit de Lille, obtint le Doctorat en 1919 puis embrassa la profession d'avocat au Barreau de Paris. Elu député en 1936, il fut l'un des 80 parlementaires qui votèrent le 10 juillet 1940 contre le texte déléguant le pouvoir constituant au Maréchal PÉTAÏN. Résistant, il siégea à l'Assemblée consultative provisoire en 1944, puis reprit sa carrière d'avocat parisien se retirant de la vie politique. Il décéda en 1968 après avoir légué son patrimoine à l'ancienne Faculté de Droit pour récompenser une thèse de doctorat de droit privé.



Le prix André Isoré en Droit privé  
a été attribué à

**Madame Axelle  
PARIS-HARDY**

de l'Université Paris 2 Panthéon Assas pour sa thèse sur  
« La tutelle des enfants naturels aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles ».

*2011 : Juriste au sein d'une société de Conseil en immobilier d'entreprise  
Chargé de travaux dirigés vacataire en Introduction historique au droit -  
Université Paris 5 Paris Descartes*

*2010 : Doctorat en Droit privé à l'Université Paris 2 Panthéon Assas*

### La tutelle des enfants naturels aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles

Cette étude a pour objectif de déterminer les spécificités de l'institution tutélaire lorsqu'elle est appliquée aux enfants naturels mineurs à une époque où leur protection ne fait l'objet d'aucune réglementation particulière. L'organisation d'une tutelle pour ces enfants est largement méconnue sous l'Ancien Régime : face à l'insuffisance des éléments normatifs et au silence de la plupart des auteurs, seule l'analyse d'actes de la pratique judiciaire permet de mettre en évidence les principes généraux de cette organisation. Au XIX<sup>e</sup> siècle, les spécificités de la tutelle appliquée aux enfants nés hors mariage sont énoncées par la jurisprudence et la doctrine : l'adaptation aux enfants naturels, juridiquement exclus de la famille, des règles prévues par le Code civil pour les enfants légitimes soulève d'importantes discussions, et engendre des incertitudes, auxquelles le législateur ne met fin qu'en 1907.



Le prix André Isoré en Droit privé  
a été attribué à

**Monsieur Konstantinos  
SERGAKIS**

de l'Université Paris 1 Paris Panthéon Sorbonne pour sa thèse sur  
« La transparence des sociétés cotées en droit européen ».

*2011 : Senior Lecturer in Law, Université de Bedfordshire,  
Grande-Bretagne*

*2010 : Doctorat en Droit privé à l'Université Paris 1 Paris  
Panthéon Sorbonne*

### La transparence des sociétés cotées en droit européen

La transparence des sociétés cotées est le principe qui paraît le mieux adapté non seulement pour prévenir les conséquences néfastes de la déstabilisation des marchés financiers, mais aussi pour ouvrir une nouvelle voie, plus élaborée et plus juste, pour l'avenir du capitalisme moderne. Notre étude a tenté de démontrer, tout d'abord, que le législateur européen n'a franchi, jusqu'à présent, qu'une étape relativement modeste quant à la capacité s'exercer son pouvoir contre les pratiques opaques des sociétés cotées. Ensuite, il a été jugé opportun de proposer l'instauration d'un nouveau cadre de régulation, d'un nouveau cadre informationnel imposable aux sociétés cotées ainsi qu'un nouveau régime de sanctions, fondé, entre autres, sur un constat, qui a trait aux méthodes de manipulation de la transparence par les sociétés, lequel semble jusqu'à présent inconnu de la doctrine et de la jurisprudence.

## Prix Mariani / Louis Forest

(1 prix)

Georgette MARIANI avait manifesté, par testament du 8 mars 1980, son intention de laisser une somme pour la création d'un Prix récompensant une étude sur le droit de la mer. Son vœu fut exaucé par sa mère et son frère qui ont fait à la Chancellerie des universités de Paris une donation servant à constituer un prix national en droit de la mer.

Le legs Louis FOREST a été consenti par Madame Antoinette FOREST née de BIE à l'Université de Paris à laquelle elle a donné toute sa fortune le 30 septembre 1939.



Le prix Mariani / Louis Forest en Droit a été attribué à

**Madame Ann-Isabelle GUYOMARD**

de l'Université de Nantes pour sa thèse sur « La protection de l'environnement en Antarctique – Droit international et droit comparé ».

2011 : Chercheur en droit de l'Antarctique

2010 : Doctorat en droit international des Espaces à l'Université de Nantes

### La protection de l'environnement en Antarctique – Droit international et droit comparé

Depuis 1991, l'Antarctique est une « réserve naturelle consacrée à la paix et à la science ». Son environnement fait l'objet d'un régime unique basé sur les meilleures connaissances scientifiques. Le *Protocole au Traité sur l'Antarctique relatif à la protection de l'environnement* vise la protection de la valeur intrinsèque de l'Antarctique. Il pose le principe d'une étude d'impact obligatoire et assure la protection des espaces et des espèces de l'Antarctique. Toutefois, l'augmentation du nombre d'activités, la présence de polluants organiques persistants, la poursuite de la pêche sur une ressource raréfiée, la bioprospection, l'introduction d'espèces exogènes, la croissance du tourisme et le risque imminent d'un accident maritime sont autant de questions auxquelles doivent répondre les Parties au Traité. L'approche de gestion anticipative et la coopération sauront-elles préserver l'Antarctique dans l'intérêt de l'humanité ?

## Prix Louis Forest / Picard

(1 prix)

Le legs Louis FOREST a été consenti par Madame Antoinette FOREST née de BIE à l'Université de Paris à laquelle elle a donné toute sa fortune le 30 septembre 1939.

Maurice PICARD était professeur à la Faculté de Droit de Paris. Décédé le 5 juillet 1968, il a consenti un legs en 1967 à cette Faculté.



Le prix Louis Forest /Picard en Droit a été attribué à

**Monsieur Renaud BOURGET**

de l'Université Paris 2 Panthéon Assas pour sa thèse sur « La science juridique et le droit financier et fiscal. Étude historique et comparative du développement de la science juridique fiscale (fin XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles) ».

(fin XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles) ».

2011 : chargé d'enseignements en droit public, finances publiques, droit fiscal et fiscalité internationale aux universités Paris 2 Panthéon Assas et Paris 5 Paris Descartes, au CNAM, à l'ILERI et à l'Université de Navarre (Espagne)

2010 : Doctorat en droit public à l'Université Paris 2 Panthéon Assas (thèse à paraître en avril 2012 dans la Nouvelle Bibliothèque de Thèses de Dalloz, vol. 112)

### La science juridique et le droit financier et fiscal. Étude historique et comparative du développement de la science juridique fiscale (fin XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles)

Toute une tradition scientifique s'est attachée, depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, à relier les finances publiques à la théorie du droit. Administrant le principe de pureté de la science juridique à l'impôt, l'école allemande a rationnellement organisé les principes généraux du droit fiscal. Ce mouvement, qui s'est alors poursuivi en Amérique Latine, a conduit à la consécration doctrinale et normative de la théorie du rapport fiscal comme relation d'obligation *ex lege* de droit public. À partir de l'acquis théorique du droit des obligations et de la tradition romano-civiliste d'analyse dogmatique et systématique du droit, les doctrines étrangères ont ainsi développé l'étude strictement juridique de l'obligation fiscale. Ce geste explique l'un des caractères de la littérature fiscale qui continue d'être le champ d'affrontement entre deux logiques antagonistes. Si elle s'était d'abord satisfaite de l'analyse formelle de sa matière, une autre orientation doctrinale a bientôt prôné l'existence de principes matériels auxquels les normes fiscales doivent aussi se conformer.

## Aguirre-Basualdo

(1 prix)

Le legs AGUIRRE-BASUALDO a été consenti à l'Université de Paris, le 1er mai 1925 par Madame Caroline AGUIRRE veuve de Monsieur Mariano ORTIZ-BASUALDO.



Le prix Aguirre-Basualdo en Droit a été attribué à

**Monsieur Jean-Vincent HOLEINDRE**

de l'École des hautes études en sciences sociales pour sa thèse sur « Le renard et le lion. La ruse et la force dans le discours de la guerre ».

*2011 : Maître de conférences en science politique à l'Université Paris 2 Panthéon Assas*

*2010 : Doctorat en Études politiques de l'École des hautes études en sciences sociales, mention très honorable avec les félicitations du jury à l'unanimité*

### Le renard et le lion. La ruse et la force dans le discours de la guerre.

Cette thèse étudie la dialectique de la ruse et de la force dans le discours de la guerre en se fondant sur une démarche généalogique. L'enquête remonte aux origines grecques, romaines, hébraïques et chrétiennes de la pensée stratégique, puis examine la manière dont le savoir militaire de la ruse a pénétré la politique, le droit de la guerre et la stratégie à l'époque moderne. Se déploie une histoire longue de la pensée stratégique qui inclut de manière systématique l'apport de la ruse. Cette généalogie nous conduit à réfuter la thèse d'un « modèle occidental de la guerre » (V. D. Hanson) exclusivement fondé sur la force et qui s'opposerait à la ruse « orientale ». Dans les guerres d'hier et d'aujourd'hui, la ruse et la force sont complémentaires au plan tactique, stratégique et politique, la ruse étant à la fois un procédé qui multiplie les effets de la force et une forme majeure de l'intelligence stratégique.



# Sciences Économiques et Gestion

## Six Prix de Chancellerie

## Prix Aguirre-Basualdo

(3 prix)

Le legs AGUIRRE-BASUALDO a été consenti à l'Université de Paris, le 1<sup>er</sup> mai 1925, par Madame Caroline AGUIRRE veuve de Monsieur Mariano ORTIZ-BASUALDO.



Le prix Aguirre-Basualdo en Sciences Économiques et Gestion a été attribué à  
**Monsieur Christophe BÈZES**

de l'Université Paris 2 Panthéon Assas pour sa thèse sur « La congruence perçue des magasins et du site Internet : effets sur le choix du canal d'achat – Le cas de la Fnac ».

*2011 : Professeur chercheur permanent à l'ISTEC*

*2010 : Doctorat en Sciences de Gestion à l'Université Paris 2 Panthéon Assas, mention très honorable avec les félicitations du jury*



Le prix Aguirre-Basualdo en Sciences Économiques et Gestion a été attribué à  
**Madame Héla MAAFI**

de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne pour sa thèse sur « Inversion des préférences dans le risque et dans l'ambiguïté »

*2011 : Post-doctorante, HEC-Paris, GREGHEC*

*2010 : Doctorat en Sciences économiques à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne*

### La congruence perçue des magasins et du site Internet : effets sur le choix du canal d'achat – Le cas de la Fnac

La gestion multicanal exige une certaine coordination du site et des magasins. Or, les études empiriques concernant leur degré optimal d'interaction sont rares. A partir de 682 références indexées, cette recherche doctorale clarifie le concept de congruence des canaux de distribution et justifie sa prise en compte comme variable médiatrice et non plus modératrice, dans la formation des préférences d'achat. Elle définit également un index de mesure commun à l'image du site et des magasins, en validant des variables formatives au moyen des équations structurelles.

Sur le plan managérial, cette recherche modélise le choix du canal d'achat de 1478 clients réels d'un distributeur multicanal français. Elle montre que les enseignes doivent à la fois maximiser l'image et la congruence des deux canaux. Elle permet aussi de mieux comprendre les mécanismes cognitifs de cette congruence et met en lumière une mutation du schéma mental des acheteurs multicanaux.

### Inversion des préférences dans le risque et dans l'ambiguïté

Alors que le modèle classique de choix rationnel en incertitude stipule que les préférences sont stables, cohérentes et qu'elles ne dépendent pas du contexte de choix, cette thèse met en évidence des défauts de rationalité en utilisant des méthodes expérimentales. La thèse illustre que dans des situations risquées, où les probabilités sont connues, une manipulation insignifiante du contexte de choix affecte dramatiquement le comportement et génère des préférences conflictuelles. Par ailleurs, la thèse prolonge l'analyse de la sensibilité au contexte dans un cadre plus réaliste, où les probabilités ne sont pas connues: on parle alors de situations ambiguës. Dans ce cas, nous démontrons que les défauts de rationalité observés jusqu'ici dans un cadre risqué sont encore aggravés. Enfin, nous démontrons que l'incohérence des préférences n'est pas une caractéristique individuelle, dans le sens que l'individu le plus incohérent dans une situation ne l'est pas forcément dans d'autres situations.

## Prix Aguirre-Basualdo

Le legs AGUIRRE-BASUALDO a été consenti à l'Université de Paris, le 1<sup>er</sup> mai 1925, par Madame Caroline AGUIRRE veuve de Monsieur Mariano ORTIZ-BASUALDO.



Le prix Aguirre-Basualdo en Sciences Économiques et Gestion a été attribué à

**Madame Elisa MONNOT**

de l'Université Paris Dauphine pour sa thèse sur « L'expérience d'apprentissage du client : La première utilisation d'un produit-service ».

*2011 : Maître de conférences à l'Université de Cergy-Pontoise*

*2010 : Doctorat en Sciences de Gestion à l'Université Paris Dauphine*

### L'expérience d'apprentissage du client : La première utilisation d'un produit-service

Le développement des compétences a reçu peu d'attention en marketing. Cette thèse explore la dynamique de l'expérience d'apprentissage du client et son hétérogénéité lors de la première utilisation d'un produit-service. Elle vise à comprendre comment les clients développent leurs compétences et apprennent à se servir d'un produit-service. Sur le plan conceptuel, elle s'appuie sur des travaux pluridisciplinaires sur les compétences, l'apprentissage et les usages des produits. Sur le plan empirique (1) l'étude 1 par entretiens rétrospectifs analyse la façon dont les clients perçoivent leurs expériences de première utilisation d'un produit-service, (2) l'étude 2, une enquête expérientielle par observations filmées et entretiens, détermine les trajectoires qu'ils suivent pour apprendre à s'en servir. Des recommandations sont formulées pour améliorer les stratégies de formation et d'assistance à l'usage des entreprises.

## Prix Louis Forest

(2 prix)

Le legs Louis FOREST a été consenti par Madame Antoinette FOREST née de BIE à l'Université de Paris à laquelle elle a donné toute sa fortune le 30 septembre 1939.



Le prix Louis Forest en Sciences Économiques et Gestion a été attribué à

**Monsieur Antoine BLANC**

de l'Université Paris Dauphine pour sa thèse sur « Les formes de pouvoir dans la reproduction institutionnelle : le cas de la licence globale en France ».

*2011 : Maître de Conférences à l'Université Paris Dauphine*

*2010 : Doctorat en Sciences de Gestion à l'Université Paris Dauphine*

### Les formes de pouvoir dans la reproduction institutionnelle : le cas de la licence globale en France

L'institution correspond à un ensemble de règles, de normes et de sens partagés qui structurent durablement la vie sociale. Elle n'est pas pour autant immuable. Des forces s'exercent sur les systèmes sociaux et introduisent du changement. Une question essentielle se pose alors : comment certaines institutions se maintiennent-elles, en dépit de fortes pressions entropiques ? Pour y répondre, nous construisons un modèle théorique qui entremêle les travaux sur le pouvoir et sur l'institution. Nous étudions ensuite le cas de l'industrie du disque face au projet de licence globale en France. En nous appuyant sur une série d'entretiens semi-directifs et sur une analyse textuelle assistée par ordinateur, nous mettons en évidence l'interaction permanente entre les piliers institutionnels et les efforts des acteurs qui veulent les protéger.

## Prix Louis Forest

Le legs Louis FOREST a été consenti par Madame Antoinette FOREST née de BIE à l'Université de Paris à laquelle elle a donné toute sa fortune le 30 septembre 1939.



Le prix Louis Forest en Sciences Économiques et Gestion a été attribué à

**Madame Honorine  
LESCIEUX-KATIR**

de l'Université Paris 2 Panthéon Assas pour sa thèse sur  
« Théorie de l'électeur médian et prévisions électorales »

*2011 : Intervenante à la Reims Management School (Reims) et à la Faculté Libre de Droit (Paris, La Défense)*

*2010 : Doctorat en Sciences économiques à l'Université Paris 2 Panthéon Assas, mention Très honorable avec les félicitations du jury à l'unanimité – proposition à subvention pour publication*

### Théorie de l'électeur médian et prévisions électorales

Cette thèse se concentre sur une méthode de prévision des résultats électoraux basée sur le modèle d'analyse de la démocratie de Downs (1957). Cette méthode s'écarte des approches standards qui utilisent des modèles économétriques, des panels d'experts, ou encore des marchés électroniques.

Le modèle analyse la distribution des intentions de vote des électeurs sur un axe politique : gauche-droite. Le vainqueur de l'élection étant le candidat leader de son camp politique, dont la propre médiane est la plus proche de l'électeur médian global.

Cet argument est testé sur un échantillon de huit présidentielles françaises, sur un échantillon composé des 577 circonscriptions de l'élection parlementaire française de 2007, sur un échantillon composé des élections présidentielles américaines de la période 1928-2008 et sur un échantillon d'élections nationales au sein des pays de l'Union Européenne.

## Pirou / Aguirre-Basualdo (1 prix)

Monsieur Gaëtan PIROU était professeur à la faculté de Droit et de Sciences Economiques de Paris. Ce legs a été consenti le 23 mars 1964 par sa veuve, Madame Marcelle, Marguerite PIROU née DUPUIS.

Le legs AGUIRRE-BASUALDO a été consenti à l'Université de Paris, le 1<sup>er</sup> mai 1925, par Madame Caroline AGUIRRE veuve de Monsieur Mariano ORTIZ-BASUALDO.



Le prix Pirou / Aguirre-Basualdo en Sciences Économiques et Gestion a été attribué à

**Madame Marguerite  
DUPONCHEL**

de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne pour sa thèse sur  
« L'économie des pays en post-conflit ».

*2011 : Junior Professional Associate, Banque Mondiale, Département de la recherche, Agriculture et Développement Rural, Banque Mondiale, Washington DC*

*2010 : Doctorat en Sciences économiques à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne*

### L'économie des pays en post-conflit

Cette thèse se compose de quatre essais distincts en économie du développement s'articulant autour d'un thème commun, la sortie de guerre civile. Le travail de recherche débute par une analyse macro-économique de l'impact de l'aide au développement sur le phénomène de « trappe de conflit ». Il se poursuit par une étude des fenêtres d'opportunités pour les projets de développement de la Banque Mondiale dans les situations d'après-guerre. Le troisième chapitre est une analyse micro-économique de l'impact de la guerre civile sur les entreprises en Sierra Leone. Le travail se conclut au niveau des ménages par une analyse des causes sous-jacentes des attaques xénophobes de 2008 en Afrique du Sud.



# Médecine

Sept Prix de Chancellerie

## Prix Gustave Roussy

(1 prix)

Gustave Samuel ROUSSY (1874-1948) fut Recteur de l'Académie de Paris de 1937 à 1947. Le legs à l'ancienne Université de Paris a été consenti le 10 juillet 1965 par sa veuve, Madame Marguerite, Henriette, Laure ROUSSY née THOMSON et décédée le 22 novembre 1967.



Le prix Gustave Roussy en Médecine a été attribué à

### Monsieur Sébastien GAUJOUX

de l'Université Paris 5 Paris Descartes pour sa thèse « Implication de la voie de signalisation Wnt/ $\beta$ -caténine dans la tumorigénèse corticosurrénalienne ».

*2011 : Chef de Clinique en chirurgie hépato-biliaire, pancréatique et transplantation hépatique – Hôpital Beaujon*

*2010 : Doctorat en Sciences de la vie et de la santé à l'Université Paris 5 Paris Descartes*

### Implication de la voie de signalisation Wnt/ $\beta$ -caténine dans la tumorigénèse corticosurrénalienne

La surrénale est un organe de quelques grammes, indispensable à la vie, posé sur le rein, et à partir de la périphérie de laquelle (corticosurrénale) peuvent se développer des tumeurs souvent très agressives dont on connaît à ce jour très mal les mécanismes qui en sont la cause.

Mon travail a consisté à mettre en évidence l'implication majeure de l'activation de la voie de signalisation Wnt/ $\beta$ -caténine, une cascade d'évènements moléculaires partant de la membrane de la cellule, allant jusqu'à son noyau, dans la formation des tumeurs de la corticosurrénale.

Cette activation passe en partie par des mutations de deux gènes clefs, le gène de la  $\beta$ -caténine et le gène APC. L'activation de cette voie confère par ailleurs à ces tumeurs des caractéristiques particulières à l'échelle moléculaire, mais a aussi des répercussions cliniques importantes pour les patients, les tumeurs étant de taille plus importante, donnant plus fréquemment des métastases et associées à une survie réduite.

## Prix Aguirre-Basualdo / Robin

(1 prix)

Le legs AGUIRRE-BASUALDO a été consenti à l'Université de Paris, le 1<sup>er</sup> mai 1925, par Madame Caroline AGUIRRE veuve de Monsieur Mariano ORTIZ-BASUALDO.

Le legs ROBIN a été consenti en 1960 à la faculté de Médecine par la veuve de Pierre ROBIN, Madame Clémentine ROBIN née CHARTIER.



Le prix Aguirre-Basualdo / Robin en Médecine a été attribué à

### Madame Claire SEROR

de l'Université Paris 11 Paris Sud pour sa thèse « Étude des voies de signalisation induites par l'enveloppes du VIH-1 ».

*2011 : Quatrième année de médecine, Université Paul Sabatier Toulouse III*

*2010 : Doctorat d'immunologie en Sciences à l'Université Paris 11 Paris Sud, mention très honorable*

### Étude des voies de signalisation induites par l'enveloppes du VIH-1

Malgré les nombreux efforts réalisés afin de faire avancer la recherche dans le domaine de l'infection par le VIH-1, les mécanismes mis en œuvre lors de cette infection restent encore obscurs. Nous avons démontré par ce travail de thèse, le rôle central de la réponse aux endommagements de l'ADN dans le déclenchement de la mort cellulaire (apoptose) initiée par l'enveloppe du VIH-1. Nous avons également défini l'implication de signaux de danger (ATP) et des récepteurs purinergiques observés à l'interface d'une cellule non infectée et d'une cellule infectée (synapse virologique) dans la propagation virale et le déclenchement de l'apoptose. La caractérisation de ces événements représente un enjeu majeur dans la compréhension de la physiopathologie des infections à VIH-1 et devrait permettre le développement de nouvelles approches thérapeutiques afin de lutter contre l'émergence de virus résistants aux traitements rétroviraux classiques.

# Prix Louis Forest

(3 prix)

Le legs Louis FOREST a été consenti par Madame Antoinette FOREST née de BIE à l'Université de Paris à laquelle elle a donné toute sa fortune le 30 septembre 1939.



Le prix Louis Forest en Médecine  
a été attribué à

**Monsieur Yacine BOULAFTALI**

de l'Université Paris 7 Paris Diderot pour sa thèse « Rôle de la protéase Nexine-1 dans la thrombose et le remodelage ».

2011 : Post-doctorant

2010 : Doctorat en Sciences à l'Université Paris 7 Paris Diderot -  
INSERM U698

## Rôle de la protéase Nexine-1 dans la thrombose et le remodelage

La formation d'un caillot inappropriée, ou thrombose, est déclenchée dans des vaisseaux malades. Nous nous intéressons à des enzymes qui jouent un rôle clé dans la thrombose (thrombine) et dans le remodelage (enzymes fibrinolytiques). La régulation de ces enzymes est critique pour prévenir leurs effets excessifs. La thrombine a des inhibiteurs très efficaces dans le sang. Cependant, sa régulation dans les tissus est mal connue. Notre hypothèse est qu'un inhibiteur appelé Protéase Nexine 1 (PN1) pourrait jouer un rôle dans le vaisseau. Mes travaux ont montré (i) que la PN1 est contenue dans les plaquettes et qu'elle limite la formation d'un caillot *in vitro*, *ex vivo* et *in vivo* ; (ii) que les lésions d'athérosclérose contiennent plus de PN1 que la paroi d'un vaisseau sain ; (iii) que la PN1 plaquettaire est un régulateur négatif de la fibrinolyse *in vitro* et *in vivo*. La PN1 apparait comme un régulateur important dans la pathologie vasculaire.

Directeur de thèse : Madame Marie-Christine BOUTON



Le prix Louis Forest en Médecine  
a été attribué à

**Madame Charline LADROUE**

de l'École pratique des hautes études pour sa thèse « Caractérisation fonctionnelle de mutations des gènes *VHL* et *PHD2* identifiées chez des patients atteints de polyglobulies congénitales ou de la maladie de von Hippel-Lindau ».

2011 : Coordinatrice scientifique

2010 : Doctorat en Sciences de la Vie et de la Terre à l'École Pratique des  
hautes Études, Mention très honorable avec les félicitations du jury

## Caractérisation fonctionnelle de mutations des gènes *VHL* et *PHD2* identifiées chez des patients atteints de polyglobulies congénitales ou de la maladie de von Hippel-Lindau

Le facteur de transcription inductible par l'hypoxie (HIF) est principalement régulé par PHD2 (prolyl-hydroxylase2) et pVHL (von Hippel-Lindau). HIF contrôle l'expression de nombreux gènes impliqués dans la glycolyse, l'angiogenèse, l'érythropoïèse, et la survie cellulaire. Cependant, des altérations de ses principaux régulateurs ont été rapportées dans des pathologies héréditaires. Notre recherche a porté sur l'étude de mutations germinales des gènes *VHL* et *PHD2* chez des patients atteints de la maladie de von Hippel-Lindau ou de polyglobulie. Nous avons mis en évidence une différence de régulation de HIF qui semble liée à la gravité du phénotype. L'établissement de telles corrélations devrait permettre la mise en place d'une surveillance médicale spécialisée et adaptée à chaque patient.

Directeurs de thèse : Madame Betty GARDIE  
et Monsieur Stéphane RICHARD

## Prix Louis Forest

Le legs Louis FOREST a été consenti par Madame Antoinette FOREST née de BIE à l'Université de Paris à laquelle elle a donné toute sa fortune le 30 septembre 1939.



Le prix Louis Forest en Médecine a été attribué à

**Monsieur Stéphane LE VU**

de l'Université Paris 11 Paris Sud pour sa thèse « Estimation de l'incidence du VIH en France à l'aide d'un test biologique d'infection récente ».

*2011 : Chef de projet scientifique au département des maladies infectieuses – Institut de veille sanitaire, Saint-Maurice.*

*2010 : Doctorat en Santé Publique à l'Université Paris 11 Paris Sud, mention très honorable*

### Estimation de l'incidence du VIH en France à l'aide d'un test biologique d'infection récente

La connaissance du nombre de contaminations par le VIH-sida est cruciale pour mesurer les besoins en termes de prévention et de l'impact des interventions pour contrôler cette maladie. Cependant l'estimation de ce nombre est complexe parce que les personnes atteintes ne sont pas d'emblée détectées par les systèmes de surveillance et le deviennent avec un délai variable entre leur contamination et leur diagnostic. Cette thèse a pour objectif d'estimer, par une nouvelle approche biostatistique, l'incidence de l'infection par le VIH en France à partir des données nationales de surveillance des diagnostics et de la caractérisation biologique de l'infection récente. Les résultats fournis par ces travaux apportent un nouveau regard sur l'évolution de l'épidémie d'infection par le VIH dans les différentes populations en France et contribuent à diriger les politiques de lutte contre la transmission du virus.

## Guy Halimi / Aguirre-Basualdo

(1 prix)

Madame Suzy HALIMI, Professeur des Universités, Présidente honoraire de l'Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle, a fait une donation à la Chancellerie des universités pour récompenser une thèse en médecine, en mémoire de son frère, médecin, Guy HALIMI décédé prématurément.

Le legs AGUIRRE-BASUALDO a été consenti à l'Université de Paris, le 1er mai 1925, par Madame Caroline AGUIRRE veuve de Monsieur Mariano ORTIZ-BASUALDO.



Le prix Guy Halimi / Aguirre-Basualdo en Médecine a été attribué à

**Madame Aurélie COBAT**

de l'Université Paris 11 Paris Sud pour sa thèse « Génétique épidémiologique de l'infection tuberculeuse ».

*2011 : Post-doctorante, Center for the Study of Host Resistance, Laboratoire du Pr Erwin Schurr, McGill University, Montreal, Quebec, Canada*

*2010 : Doctorat en Génétique statistique à l'Université Paris 11 Paris Sud, mention très honorable*

### Génétique Épidémiologique de l'Infection Tuberculeuse

La tuberculose (TB) est une maladie infectieuse chronique causée par *M. tuberculosis (Mtb)*. Si l'existence de facteurs génétiques prédisposant à la TB maladie est maintenant bien établie, les facteurs génétiques prédisposant à l'infection, dont le diagnostic repose sur le test de Mantoux (TST) et des tests immunologiques *in vitro* (IGRAs), sont en revanche mal connus. L'objectif de ma thèse était d'identifier les facteurs génétiques de l'hôte modulant la réponse immunologique après exposition à *Mtb* en zone hyperendémique pour la TB. L'étude des corrélations familiales a permis de mettre en évidence une forte héritabilité des IGRAs. Une analyse de liaison génome-entier, à l'aide d'une nouvelle méthode que nous avons proposée, nous a permis d'identifier deux loci majeurs, *TST1* et *TST2*, impliqués respectivement dans la régulation de la négativité *per se* (i.e. la résistance innée à l'infection), et l'étendue de la réponse au TST.

# Prix Louis Forest / Kuntz-Chagniot

(1 prix)

Le legs Louis FOREST a été consenti par Madame Antoinette FOREST née de BIE à l'Université de Paris à laquelle elle a donné toute sa fortune le 30 septembre 1939.

Par testament en date du 24 juillet 1970, Madame veuve CHAGNIOT née KUNTZ Yvonne a institué la faculté de Médecine de Paris légataire universelle de ses biens.



Le prix Louis Forest / Kuntz-Chagniot  
Médecine a été attribué à

**Madame Laëticia MARTINERIE**

de l'Université Paris 11 Paris Sud pour sa  
thèse « Signalisation minéralocorticoïde et  
homéostasie hydrosodée du nouveau-né ».

*2011 : Chef de clinique en Endocrinologie Pédiatrique à l'hôpital  
Robert-Debré Paris*

*Post-doctorante dans le laboratoire du Dr WOLGEMUTH, Département de  
Génétique et Développement, Université de Columbia, New York.*

*2010 : Doctorat en Sciences à l'Université Paris 11 Paris Sud, mention très  
honorable avec Félicitations du jury*

## Exploration et modulation des lymphocytes T régulateurs dans le développement de l'athérosclérose expérimentale

La période néonatale est marquée chez l'homme par une immaturité du rein entraînant des troubles de l'équilibre en eau et en sel. Nous avons démontré l'existence d'une résistance rénale physiologique néonatale à l'aldostérone, principale hormone régulant l'équilibre du sel. Cette résistance est liée à l'absence de récepteur minéralocorticoïde (MR), récepteur de l'aldostérone, dans le rein à la naissance. La régulation du MR chez les souris sans aldostérone et dans des cultures de reins de souris nouveau-nés a montré le rôle indispensable de la voie aldostérone-MR dans la réabsorption sodée, qui ne peut être remplacée par la voie glucocorticoïde, pourtant fonctionnelle à la naissance. Ces résultats améliorent la compréhension des mécanismes responsables de la perte d'eau et de sel physiologique, observée chez tous les nouveau-nés, et devrait conduire à une meilleure prise en charge des nouveau-nés et des prématurés.

2011

# Prix de la Chancellerie des universités de Paris



# Sciences

Sept Prix de Chancellerie

## Prix Arconati-Visconti

(1 prix)

La marquise Marie-Louise ARCONATI-VISCONTI née PEYRAT a fait de l'Université de Paris sa légataire universelle en 1923. Avant ce testament Madame ARCONATI-VISCONTI avait fait des donations qui ont permis la création de l'Institut de Géographie et de l'Institut d'Art et d'Archéologie.



Le prix Arconati-Visconti en Sciences a été attribué à

**Monsieur Etienne GAUFRES**

de l'Université Paris 11 Paris Sud pour sa thèse « Photonique des nanotubes de carbone sur silicium ».

*2011 : Post-doctorant dans le groupe Richard Martel - Université de Montréal*

*2010 : Doctorat en Physique à l'Université Paris 11 Paris Sud mention très honorable*

### Photonique des nanotubes de carbone sur silicium

Découverts en 1991, les nanotubes de carbone ont démontré au fil du temps des propriétés physiques remarquables notamment pour le transport d'électrons ou l'émission / détection de lumière. Le travail de cette thèse a eu pour but d'étudier leurs propriétés optoélectroniques afin de les rendre utilisables en photonique sur silicium. Ce travail a d'abord montré que les nanotubes ont le potentiel de générer une émission laser aux longueurs d'onde Télécoms. Par la suite, la première démonstration du couplage de l'émission de photon des nanotubes de carbone dans un guide d'onde silicium à température ambiante a été apportée.

L'intégration de ces nanostructures en photonique silicium ouvre de nouvelles perspectives dans le contrôle de la lumière en nanotechnologie.

## Prix Perrissin-Pirasset

(1 prix)

Clara-Emma LANGLOIS, veuve PERRISSIN-PIRASSET est décédée le 3 mai 1935. Elle avait institué par testament l'Université de Paris légataire universelle de ses biens.



Le prix Perrissin-Pirasset en Sciences a été attribué à

**Monsieur Floréal SOLÉ**

du Muséum national d'Histoire naturelle de Paris pour sa thèse « Les premiers

placentaires carnassiers européens (Oxyaenodonta, Hyaenodontida et Carnivora) : origine, évolution, paléocéologie et paléobiogéographie ; apport des faunes de l'Éocène inférieur du Bassin de Paris ».

*2011 : Préparation et informatisation des collections du Dévonien du Spitzberg (Agent technique des collections paléontologiques)*

*2010 : Doctorat en Paléontologie au Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris, mention Très honorable avec les félicitations du jury à l'unanimité*

### Les premiers placentaires carnassiers européens (Oxyaenodonta, Hyaenodontida et Carnivora) : origine, évolution, paléocéologie et paléobiogéographie ; apport des faunes de l'Éocène inférieur du Bassin de Paris

Ma recherche doctorale a porté sur l'origine et l'évolution des quatre groupes de mammifères placentaires carnassiers (Oxyaenodonta, Hyaenodontida, Viverravidae et Carnivora). Mon étude a abordé plusieurs dimensions : systématique, paléocéologie, biostratigraphie et biogéographie. J'ai identifié et décrit plusieurs nouvelles espèces datant du Paléocène supérieur et de l'Eocène inférieur d'Europe. Cette démarche a débouché sur l'hypothèse selon laquelle ces quatre groupes, suite à la disparition des grands dinosaures il y a 65 millions d'années, ont développé des écologies similaires, et ce indépendamment. Des phases de dispersion (fin Paléocène - début Eocène ; 59-56 Ma) ont conduit à une homogénéisation des faunes de l'Hémisphère nord. Les échanges fauniques cessant, les faunes ont évolué de manière originale sur chaque continent. En Europe, elles sont caractérisées par la disparition rapide de plusieurs groupes de carnassiers.

# Prix Perrissin-Pirasset / Schneider

(1 prix)

Clara-Emma LANGLOIS, veuve PERRISSIN-PIRASSET est décédée le 3 mai 1935. Elle avait institué par testament l'Université de Paris légataire universelle de ses biens.

Président directeur général de société, Joseph SCHNEIDER a légué une partie de sa fortune à l'Université de Paris en 1962, en souvenir de son fils Jean SCHNEIDER.



Le prix Perrissin-Pirasset / Schneider en Sciences a été attribué à

**Monsieur Jean-Marie  
MIREBEAU**

de l'Université Paris 6 Pierre et Marie Curie pour sa thèse sur « Approximation adaptative et anisotrope par éléments finis : Théorie et Algorithmes ».

*2011 : Chargé de recherche au laboratoire CEREMADE, Université Paris Dauphine*

*2010 : Doctorat en Mathématiques appliquées à l'Université Paris 6 Pierre et Marie Curie*

## Approximation adaptative et anisotrope par éléments finis : Théorie et Algorithmes

La simulation d'un phénomène physique, par les méthodes du calcul scientifique, requiert souvent le découpage du domaine d'intérêt en triangles ou en tétraèdres (suivant la dimension), ce qui permet d'approcher numériquement les grandeurs en jeu : par exemple la répartition des pressions, des températures, etc. Dans le but d'améliorer l'efficacité de cette procédure, nous avons étudié la question de l'adaptation du maillage spatial vis-à-vis des fonctions approchées, dans le cas général où ses éléments peuvent être « anisotropes » - c'est à dire potentiellement longs, fins, et orientés de manière arbitraire. Nous avons découvert des liens forts et inattendus entre ce problème, qui est à la fois récent et très appliqué, et d'autres sujets mathématiques mieux établis, allant du traitement d'image à la géométrie riemannienne, en passant par la théorie algébrique des polynômes invariants. Ce décloisonnement a permis des avancées substantielles et laisse entrevoir d'autres applications prometteuses.

Directeur de thèse : **Monsieur Albert COHEN**

# Prix Rosemont / Demassieux

(1 prix)

La Baronne Eugénie THIESSE née GEOFFROY de ROSEMONT a institué l'Université de Paris légataire universelle par testament du 10 décembre 1928.

Madame DEMASSIEUX était maître de conférences à la Faculté des sciences de Paris. Elle a consenti un legs à cette Faculté en 1959.



Le prix Rosemont / Demassieux en Sciences a été attribué à

**Monsieur Nicolas ROUGERIE**

de l'Université Paris 6 Pierre et Marie Curie pour sa thèse sur « La théorie de Gross-Pitaevskii pour un condensat de Bose-Einstein : vortex et transition de phase ».

*2011 : Chargé de recherche CNRS (deuxième classe) - Laboratoire de Physique et de Modélisation des Milieux Condensés - Université Grenoble 1 et CNRS (UMR 5493)*

*2010 : Doctorat en Mathématiques appliquées à l'Université Paris 6 Pierre et Marie Curie*

## La théorie de Gross-Pitaevskii pour un condensat de Bose-Einstein : vortex et transition de phase

Un condensat de Bose-Einstein est un objet macroscopique au comportement quantique. Son étude offre donc une opportunité unique d'observer directement des propriétés intrinsèquement quantiques.

Parmi celles-ci se trouve la superfluidité, c'est-à-dire la capacité pour un fluide de circuler en absence totale de friction, de dissipation d'énergie. Ce phénomène peut se manifester spectaculairement par l'apparition et la stabilité de tourbillons quantifiés dans un condensat mis en rotation.

Ma thèse a porté sur l'étude dans un cadre mathématiquement rigoureux de la théorie la plus couramment utilisée pour la description des condensats. Je me suis attaché à la description des états d'équilibre du système en rotation, déterminés par la minimisation de la fonctionnelle d'énergie de Gross-Pitaevskii. J'ai notamment obtenu (en collaboration avec Michele Correggi et Jakob Yngvason) une preuve rigoureuse de l'apparition d'un tourbillon géant lorsque la vitesse de rotation dépasse un certain seuil.

Directeurs de thèse : **Madame Sylvia SERFATY  
et Monsieur Xavier BLANC**

## Prix Louis Forest

(2 prix)

Le legs Louis FOREST a été consenti par Madame Antoinette FOREST née de BIE à l'Université de Paris à laquelle elle a donné toute sa fortune le 30 septembre 1939.



Le prix Louis Forest en Sciences  
a été attribué à

### Madame Armelle CORPET

de l'Université Paris 6 Pierre et Marie Curie  
pour sa thèse « Rôle des protéines  
chaperons d'histones Asf1A et Asf1B humaines dans le  
maintien de l'organisation du génome ».

*2011 : Post-doctorante à l'Université de Zürich*

*2010 : Doctorat en Biologie à l'Université Paris 6 Pierre et Marie Curie,  
mention très honorable*



Le prix Louis Forest en Sciences  
a été attribué à

### Monsieur Emmanuel DERIVERY

de l'Université Paris 11 Paris Sud pour sa thèse « Remodelage  
de membranes biologiques par des machineries moléculaires  
activant le complexe Arp2/3 ».

*2011 : Post-doctorant à l'Université de Genève*

*2010 : Doctorat en Biologie moléculaire et cellulaire à l'Université Paris 11  
Paris Sud*

### Rôle des protéines chaperons d'histones Asf1a et Asf1b humaines dans le maintien de l'organisation du génome

Au cœur de chacune de nos cellules se trouve l'ADN qui est le support essentiel de notre information génétique. Cet ADN est compacté en une structure complexe appelée la chromatine. Pour cela, il s'enroule autour de petites protéines, les histones, comme un fil autour d'une bobine. Les histones sont accompagnées par des protéines spécialisées nommées chaperons d'histones. Au cours de ma thèse, j'ai étudié l'une de ces protéines appelée Asf1. Au niveau fondamental tout d'abord, j'ai montré qu'Asf1 veille à la ré-organisation de l'ADN en chromatine lors de sa duplication et joue un rôle essentiel au cours des divisions cellulaires. De plus, j'ai aussi démontré le rôle de marqueur pronostique de la protéine Asf1 qui permet de prédire l'apparition des métastases dans le cancer du sein, et qui constitue une cible thérapeutique potentielle d'intérêt pour la recherche appliquée.

### Remodelage de membranes biologiques par des machineries moléculaires activant le complexe Arp2/3

La cellule contrôle sa morphologie comme la forme de ses compartiments internes grâce aux fibres protéiques du cytosquelette. Nous nous sommes intéressés à deux protéines stimulant la polymérisation du cytosquelette d'actine : d'une part WAVE, impliquée dans les projections de la membrane plasmique, et d'autre part WASH, dont le rôle était inconnu. Nous avons développé une nouvelle méthode de purification qui nous a permis de montrer comment les activités WAVE et WASH sont régulées au niveau moléculaire par des complexes multiprotéiques. Nous avons par ailleurs montré que la polymérisation d'actine induite par WASH est requise pour l'étape de scission lors de la formation d'intermédiaires de transport à partir des endosomes. Ces résultats illustrent l'utilisation par la cellule de machines moléculaires pour induire des remodelages membranaires différents à partir de la force induite par la polymérisation de l'actine.

# Prix Aguirre-Basualdo

(1 prix)

Le legs AGUIRRE-BASUALDO a été consenti à l'Université de Paris, le 1<sup>er</sup> mai 1925, par Madame Caroline AGUIRRE veuve de Monsieur Mariano ORTIZ-BASUALDO.



Le prix Aguirre-Basualdo en Sciences a été attribué à

**Madame Marie DUMONT**

de l'Université Paris Est Marne-la-Vallée

pour sa thèse « Détermination de l'albédo des surfaces enneigées par télédétection – application à la reconstruction du bilan de masse du glacier de saint Sorlin ».

*2011 : Chercheur en télédétection du manteau neigeux et assimilation dans un modèle de neige au sein de l'équipe MMA du Centre d'Études de la Neige (Météo France - CNRS) – Ingénieur des Ponts, Eaux et Forêts.*

*2010 : Doctorat en Sciences de l'environnement*

## Détermination de l'albédo des surfaces enneigées par télédétection – application à la reconstruction du bilan de masse du glacier de saint Sorlin

La cryosphère recouvre une part importante de la surface de la Terre. Les variations temporelles du pouvoir réfléchissant des surfaces qui la constitue, albédo, induisent d'importants changements sur le bilan énergétique terrestre. La télédétection, qu'elle soit terrestre ou spatiale, constitue un outil parfaitement adapté à l'étude de l'albédo des surfaces enneigées et englacées. Au cours de ce travail, une nouvelle méthode de détermination de l'albédo en zones de montagne par télédétection a été proposée. Le suivi, sur une décennie, des variations de l'albédo d'un glacier alpin nous a permis de mieux investiguer les relations entre albédo et bilan de masse. L'ensemble de ce travail propose un outil global utilisable à petite et moyenne échelles pour l'estimation des variations spatio-temporelles de l'albédo de surface des zones enneigées et englacées à partir de données de télédétection et celle du bilan de masse spatialisé d'un glacier tempéré.

2011

# Prix de la Chancellerie des universités de Paris



# Lettres et Sciences Humaines

Dix Prix de Chancellerie

## Prix Braun-Benabou / Aguirre-Basualdo

(1 prix)

Afin de perpétuer le souvenir de sa fille Mariette BENABOU, ancienne élève de l'École Normale Supérieure de Sèvres, agrégée d'histoire, maître-assistante à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, Madame BRAUN a fait donation d'une somme d'argent à la Chancellerie des universités de Paris en 1986.

Le legs AGUIRRE-BASUALDO a été consenti à l'Université de Paris, le 1er mai 1925, par Madame Caroline AGUIRRE veuve de Monsieur Mariano ORTIZ-BASUALDO.



Le prix Braun-Benabou / Aguirre-Basualdo en Lettres et Sciences Humaines a été attribué à

**Monsieur Léonard DAUPHANT**

de l'Université Paris 4 Paris Sorbonne pour sa thèse « "Toute France". Construction et représentations de l'espace politique français au XV<sup>e</sup> siècle (1380-1514) ».

*2011 : Pensionnaire de la Fondation Thiers*

*2010 : Doctorat en Histoire moderne à l'Université Paris 4 Paris Sorbonne*

"Toute France". Construction et représentations de l'espace politique français au XV<sup>e</sup> siècle (1380-1514)

Le XV<sup>e</sup> siècle voit la naissance de la nation France et l'unification du pays sous le pouvoir de l'État. En ces temps troublés de guerre de Cent Ans, comment un roi de France pouvait-il se représenter son royaume ? Comment pouvait-il le gouverner ? Des espaces sociaux différenciés se constituent, selon que les régions sont gouvernées directement par le roi ou qu'elles sont confiées à des gouverneurs, un prince ou un Parlement. Dans le cadre des Quatre Rivières, la monarchie accède une maîtrise globale du territoire qui coïncide avec l'intégration de la société politique dans un État d'offices sommé par la justice royale. L'unité royale et les constructions régionales divergentes se combinent dans une forme d'État-nation originale, un État territorial mixte, unitaire et hétérogène.

## Prix Louis Forest

(3 prix)

Le legs Louis FOREST a été consenti par Madame Antoinette FOREST née de BIE à l'Université de Paris à laquelle elle a donné toute sa fortune le 30 septembre 1939.



Le prix Louis Forest en Lettres et Sciences Humaines a été attribué à

**Monsieur Roland BÉHAR**

de l'Université Paris 4 Paris Sorbonne pour sa thèse sur « Garcilaso de la Vega (ca. 1499-1536) et la rhétorique de l'image ».

*2011 : Maître de Conférences à l'Université Charles de Gaulle – Lille 3*

*2010 : Doctorat en Études romanes espagnoles à l'Université Paris 4 Paris Sorbonne, mention très honorable avec les félicitations du jury à l'unanimité.*

Garcilaso de la Vega (ca. 1499-1536) et la rhétorique de l'image

La présente thèse a pour ambition de présenter une nouvelle interprétation de la poésie du principal représentant de la première Renaissance en Espagne, Garcilaso de la Vega (ca. 1499-1536). L'unité de son projet poétique est rendue possible par l'invention d'une nouvelle esthétique, en accord avec l'idéal éthique du courtisan alors formulé par le courtisan de Castiglione (Partie I). De cette poésie, l'Épître à Boscán de Garcilaso apparaît comme le programme. Les parties II et III analysent, à partir de la théorie rhétorique et psychologique, l'importance de l'image. Tantôt cette image, comme chez Pétrarque, est l'image mentale de l'aimée et la poésie décrit ses ravages dans l'esprit de l'amant ; Tantôt, la poésie célèbre par l'*ekphrasis* une image artistique, splendide et évidente.

## Prix Louis Forest

Le legs Louis FOREST a été consenti par Madame Antoinette FOREST née de BIE à l'Université de Paris à laquelle elle a donné toute sa fortune le 30 septembre 1939.



Le prix Louis Forest en Lettres et Sciences Humaines a été attribué à

**Madame Aude LEBLOND**

de l'Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle pour sa thèse « Vestige du livre-monde : poétique du roman-fleuve, de Jean-Christophe à *Maumort* ».

*2011 : Professeur de lettres, Lycée Louise Michel, Bobigny*

*2010 : Doctorat en Littérature française à l'Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle*

Vestige du livre-monde : poétique du roman-fleuve, de Jean-Christophe à *Maumort*

Marquée par la longueur, le réalisme et la lisibilité, l'esthétique du roman-fleuve chez Romain Rolland, Martin du Gard, Jules Romains et Duhamel semble une survivance anachronique du naturalisme, dans l'entre deux-guerres. Marquée par une volonté toujours vivace de créer un livre-monde alors même que les certitudes positivistes s'écroulent, l'esthétique du roman-fleuve est en réalité plus intempestive qu'anachronique, dans la mesure où c'est son présent qui rend improbables ses choix esthétiques (longueur, réalisme, lisibilité). Le roman-fleuve fait en effet le choix d'une gageure esthétique, en entreprenant à contre-courant la reconstruction d'un monde qui a sombré dans la catastrophe de la Première Guerre mondiale. C'est cette instabilité constitutive qui fait du roman-fleuve le lieu d'une expérimentation fascinante sur les pouvoirs de la fiction.



Le prix Louis Forest en Lettres et Sciences Humaines a été attribué à

**Monsieur Fabrice MOULIN**

de l'Université Paris 4 Paris Sorbonne

pour sa thèse « Embellir, bâtir demeurer, Représentations de l'architecture et du geste architectural dans la littérature de la deuxième moitié du dix-huitième siècle en France (1748-1788) ».

*2011 : Maître de Conférence à l'Université Paris 10 Paris Ouest Nanterre La Défense.*

*2010 : Doctorat en Littérature et civilisation françaises à l'Université Paris 4 Paris Sorbonne, mention très honorable avec les félicitations du jury*

Embellir, bâtir demeurer, Représentations de l'architecture et du geste architectural dans la littérature de la deuxième moitié du dix-huitième siècle en France (1748-1788).

Nous proposons une étude de l'imaginaire littéraire de l'architecture dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, avec le souci d'envisager le fait architectural sous tous ses aspects. Comme discipline, l'architecture connaît une crise sans précédent. Le savoir architectural quitte l'Académie pour se diffuser largement dans la presse, qui nourrit à son tour la littérature utopique. Mais l'architecture engage aussi une pratique, un geste de construction, dont la littérature exploite la valeur symbolique. Le motif du bâti joue un rôle essentiel dans la représentation imaginaire des rapports de l'homme à la nature et à lui-même. Enfin, comme espace – espace pratiqué, habité – l'architecture s'impose désormais comme une composante décisive de l'imaginaire romanesque. De Rousseau à Sade, les architectures intérieures du roman sont désormais indissociables des projets et fantasmes du personnage.

## Prix Louis Forest

### civilisations étrangères

(1 prix)

Le legs Louis FOREST a été consenti par Madame Antoinette FOREST née de BIE à l'Université de Paris à laquelle elle a donné toute sa fortune le 30 septembre 1939.



Le prix Louis Forest - civilisations étrangères en Lettres et Sciences Humaines a été attribué à

**Madame Alice BÉJA**

de l'Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle pour sa thèse « Une écriture de combat ; Fiction et politique dans l'entre-deux-guerres aux États-Unis : John Dos Passos (1920-1938) ».

2011 : Secrétaire de rédaction, revue *Esprit*

2010 : Doctorat en Civilisations étrangères à l'Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle

Une écriture de combat ; Fiction et politique dans l'entre-deux-guerres aux États-Unis : John Dos Passos (1920-1938)

Les œuvres de John Dos Passos (1896-1970) sont souvent étudiées à l'aune – ou à l'ombre – de son parcours politique, marqué par un passage de l'extrême gauche à la droite très conservatrice. L'enjeu de cette thèse est de revenir sur ce lien entre fiction et politique, en partant non plus des positions politiques de l'auteur mais des œuvres elles-mêmes, pour analyser en quoi des romans comme *Manhattan Transfer* et la trilogie *U.S.A.* peuvent être qualifiés de « politiques ». Par leur technique autant que par leur contenu, ils mettent en danger la forme romanesque, et, en même temps, le récit national des États-Unis. Comme d'autres œuvres de l'entre-deux-guerres, les œuvres de Dos Passos essayent de démonter les mythes américains, de semer la graine de la contestation au cœur même de la patrie du consensus.

## Prix Richelieu

(3 prix)

Marie Odet Jean Armand de la CHAPELLE de SAINT-JEAN de JUMILHAC, 8e et dernier Duc de Richelieu est né en 1880 et est décédé en 1952. Sa mère Marie-Alice HEINE, née le 18 juin 1858, dans l'état de Louisiane et décédée en 1925, fut princesse de Monaco. Elle épousa, en première noce, Marie Odet Armand de la CHAPELLE de JUMILHAC, Duc de Richelieu, le 27 février 1875 à Paris.



Le prix Richelieu en Lettres et Sciences Humaines a été attribué à

**Madame Pauline BARRAUD DE LAGERIE**

de l'Institut d'études politiques de Paris pour sa thèse sur « Les patrons de la vertu. Entrepreneurs de morale et instruments de mesure dans la construction de la responsabilité sociale des entreprises ».

2011 : Post-doctorante au laboratoire *SENSE, Orange Labs*

Post-doctorante à l'Université Paris 10 Paris Ouest Nanterre la Défense

2010 : Doctorat en Sociologie de sociologie à l'Institut d'études politiques de Paris

Les patrons de la vertu. Entrepreneurs de morale et instruments de mesure dans la construction de la responsabilité sociale des entreprises

Cette thèse porte sur la construction de la responsabilité des entreprises occidentales quant au respect des droits fondamentaux des travailleurs chez leurs fournisseurs dans les pays du Sud. Depuis les années 1990, un mouvement « anti-sweatshop » s'est constitué pour opposer aux entreprises l'obligation d'assurer des conditions de travail décentes à ceux qui produisent les biens qu'elles commercialisent. Venant s'ajouter aux obligations légales des entreprises, cet impératif moral a jusqu'à présent été largement porté par des organisations militantes qui l'ont assorti de sanctions marchandes. La thèse étudie la dynamique de ce mouvement qui a vu se succéder des démarches de pression pour responsabiliser les entreprises, et des dispositifs de promesse mis en place par les entreprises pour répondre à la critique.

## Prix Richelieu

Marie Odet Jean Armand de la CHAPELLE de SAINT-JEAN de JUMILHAC, 8e et dernier Duc de Richelieu est né en 1880 et est décédé en 1952. Sa mère Marie-Alice HEINE, née le 18 juin 1858, dans l'état de Louisiane et décédée en 1925, fut princesse de Monaco. Elle épousa, en première noce, Marie Odet Armand de la CHAPELLE de JUMILHAC, Duc de Richelieu, le 27 février 1875 à Paris.



Le prix Richelieu en Lettres et Sciences Humaines a été attribué à

### **Madame Marion CHOTTIN**

de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne pour sa thèse « Voir et juger. Le problème

de Molyneux et ses enjeux philosophiques aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles ».

*2011 : Professeur de philosophie au Lycée International de Saint-Germain-en-Laye*

*2010 : Doctorat en Histoire de la philosophie moderne à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, mention Très honorable avec les félicitations du jury à l'unanimité*

### Voir et juger. Le problème de Molyneux et ses enjeux philosophiques aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles

La querelle autour du problème de Molyneux a contribué à l'émergence d'un champ théorique original, celui de l'empirisme, qui se caractérise par l'idée de genèse perceptive, c'est-à-dire par le fait de concevoir la perception sensible comme un phénomène historique : l'on découvre, au XVIII<sup>e</sup> siècle, que l'on ne perçoit pas de la même façon au cours des différentes étapes de la vie. L'étude de ce problème permet ainsi de dépasser la définition traditionnelle selon laquelle l'empirisme désigne l'ensemble des doctrines qui stipulent que les idées viennent des sens. Loin de se réduire à de simples illustrations de thèses préétablies, le problème de Molyneux et les expériences auxquelles il donna lieu ont donc été générateurs de concepts – ce qui n'empêche pas ces derniers de constituer autant d'héritages du rationalisme classique. L'une des principales conséquences de cette idée d'historicité perceptive touche à la question du sujet : loin de subir les lois instituées par Dieu, l'homme des Lumières construit ses perceptions – non pas librement, mais au gré des circonstances.

Directeur de thèse : **Madame Chantal JAQUET**



Le prix Richelieu en Lettres et Sciences Humaines a été attribué à

### **Monsieur Fabien THEOFILAKIS**

de l'Université Paris 10 Paris Ouest Nanterre la Défense pour sa thèse sur

« Les prisonniers de guerre allemands en mains françaises (1944-1949) : captivité en France, rapatriement en Allemagne ».

*2011 : ATER en histoire contemporaine, Université Paris 10 Paris Ouest Nanterre la Défense*

*2010 : Doctorat en Économie, organisation et société à l'Université Paris 10 Paris Ouest Nanterre la Défense / Université d'Augsbourg*

### Les prisonniers de guerre allemands en mains françaises (1944-1949) : captivité en France, rapatriement en Allemagne

Entre 1944 et 1948, près d'un million de prisonniers de guerre allemands a été détenu en France métropolitaine. Ces soldats de l'Allemagne vaincue deviennent un enjeu majeur de la sortie de guerre des deux pays. Par leur présence comme main-d'œuvre en France, la captivité allemande, de militaire, devient économique et pose le problème de l'entretien de cette force de travail. La sortie hors du camp offre des solutions, mais diffuse la gestion à l'ensemble de la société française, dont les réactions révèlent des conceptions divergentes de la Reconstruction. La captivité allemande influence aussi les relations franco-américaines de l'après-guerre en raison des transferts américains de prisonniers aux Français. Elle contient une dimension juridique avec la Convention de Genève qui justifie l'intervention des acteurs humanitaires. Dernier épisode possible de la *guerre de trente ans*, la présence allemande n'appartient pas seulement aux relations franco-allemandes, mais constitue un chapitre fondateur pour l'histoire allemande d'après-guerre. Figure improbable du discours nazi, le prisonnier constitue en revanche un formidable *écran* face au fardeau de la défaite totale en offrant une nouvelle articulation entre expérience individuelle et destin collectif, et contribue à redéfinir l'identité nationale allemande.

Directeurs de thèse : **Madame Annette BECKER**  
et **Messieurs Henry ROUSSO et Andreas WIRSCHING**

## Prix Jaffé / Aguirre-Basualdo

(1 prix)

John JAFFE, homme d'affaires international et un amateur d'art, légua le 6 février 1925 une partie de sa fortune à l'Université de Paris.

Le legs AGUIRRE-BASUALDO a été consenti à l'Université de Paris, le 1<sup>er</sup> mai 1925, par Madame Caroline AGUIRRE veuve de Monsieur Mariano ORTIZ-BASUALDO.



Le prix Jaffé / Aguirre-Basualdo en Lettres et Sciences Humaines a été attribué à

**Madame Christine  
GADRAT-OUERFELLI**

de l'École pratique des hautes études pour sa thèse  
« Traduction, diffusion et réception du livre de Marco ».

*2011 : ingénieur de recherche au Laboratoire d'Archéologie Médiévale Méditerranéenne (UMR 6572-CNRS), Aix-en-Provence*

*2010 : Doctorat en Études médiévales à l'École pratique des hautes études, mention très honorable avec les félicitations du jury*

### Traduction, diffusion et réception du livre de Marco

Du début du XIV<sup>e</sup> siècle jusqu'à l'époque des grandes découvertes, le livre de Marco Polo a été traduit à plusieurs reprises et dans de nombreuses langues, témoignant d'une diffusion dans une grande partie de l'Europe et dans des milieux sociaux et culturels variés. L'examen des 141 manuscrits subsistants, des mentions d'inventaires ou de catalogues de bibliothèques, ainsi que l'analyse des emprunts faits au *Devisement du monde* dans d'autres œuvres, montrent que ce texte a été largement diffusé et qu'il a été abondamment lu et utilisé. Il a rapidement acquis le statut de référence d'autorité, notamment e ce qui concerne l'histoire et les mœurs des Mongols, ainsi que pour la géographie de l'Asie.

## Prix Schneider

(1 prix)

Président directeur général de société, Joseph SCHNEIDER a légué une partie de sa fortune à l'Université de Paris en 1962, en souvenir de son fils Jean SCHNEIDER.



Le prix Schneider en Lettres et Sciences Humaines a été attribué à

**Madame Aude HAFFEN**

de l'Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle pour sa thèse  
« Fiction autobiographique et biographies imaginaires dans l'œuvre d'Anthony Burgess ».

*2011 : Professeur agrégée (PRAG) à l'Université d'Évry-Val d'Essonne*

*2010 : Doctorat en Études du monde Anglophone à l'Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle, mention très honorable avec les félicitations du jury à l'unanimité*

### Fiction autobiographique et biographies imaginaires dans l'œuvre d'Anthony Burgess (1917-1993).

Anthony Burgess, écrivain anglais originaire de Manchester, est l'auteur d'une œuvre polymorphe, littéraire et musicale. Le genre biographique et la fiction s'y entrecroisent : son autobiographie brouille les frontières entre le vécu et ses simulacres fictionnels. Ses romans transposent la vie de l'auteur en mettant en scène les destins alternatifs de ses doubles expérimentaux. Dans des biographies imaginaires, il ressuscite de grandes figures historiques comme Napoléon, ainsi que des artistes, tels Marlowe, Shakespeare, Mozart et Keats. Les « faits » biographiques historiquement avérés rencontrent leurs avatars romanesques au sein de récits « biofictionnels » ; la subjectivité créatrice du biographe rencontre celle de ses *alter ego* « biographiés ». Les (auto)biofictions de Burgess affirment que la vie et l'œuvre sont indissociables. Sa quête romantique de la singularité humaine qui préside à toute création artistique conteste les théories de « la mort de l'auteur ».



# Pharmacie

Trois Prix de Chancellerie

## Prix Aguirre-Basualdo / Canat

(1 prix)

Le legs AGUIRRE-BASUALDO a été consenti à l'Université de Paris, le 1er mai 1925, par Madame Caroline AGUIRRE veuve de Monsieur Mariano ORTIZ-BASUALDO.

Le legs CANAT a été consenti à la faculté de Pharmacie, par testament du 11 juin 1963 et par codicille du 29 juin 1970, par Madame Jeanne, Ernestine, Adèle CANAT née NORDMANN en mémoire de Pierre Georges CANAT, Pharmacien de première classe, interne des hôpitaux. Jeanne CANAT, née à Paris le 18 octobre 1883 décéda le 3 octobre 1976 dans les Landes. Le montant du legs fut accordé à la Chancellerie des Universités de Paris par les frères de la défunte, le 9 mai 1980.



Le prix Aguirre-Basualdo / Georges Canat en Pharmacie a été attribué à

**Madame Mathilde BONIS**

de l'Université Paris 11 Paris Sud pour sa thèse sur « Validation des hydrolases du peptidoglycane comme nouvelles cibles thérapeutiques contre l'infection à *Helicobacter pylori* ».

*2011 : Chercheur contractuel : Laboratoire de « Biologie et Génétique de la Paroi Bactérienne » Institut Pasteur, Paris*

*2010 : Doctorat en Microbiologie / thérapeutique anti-infectieuses à l'Université Paris 11 Paris Sud*

### Validation des hydrolases du peptidoglycane comme nouvelles cibles thérapeutiques contre l'infection à *Helicobacter pylori*

L'infection à *Helicobacter pylori* touche près de 50 % de la population mondiale et peut être associée à des pathologies sérieuses telles que l'ulcère et le cancer gastriques. De plus, l'émergence de résistances bactériennes ne cesse d'accroître le taux d'échec thérapeutique. Dans ce contexte, ce travail de thèse a eu pour objet de rechercher de nouvelles stratégies thérapeutiques contre *H. pylori*, via l'étude du métabolisme d'un composant majeur de sa paroi : le peptidoglycane (PG). Nos travaux ont ainsi permis, d'une part, la caractérisation d'une nouvelle peptidase bifonctionnelle du PG, HdpA, jouant un rôle déterminant dans la morphologie et la virulence de la bactérie, et d'autre part, la mise en évidence de l'action inhibitrice de la bulgécine sur l'hydrolase du PG Sit, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives pour l'éradication de *H. pylori*.

## Prix Régnier

(1 prix)

Monsieur Jean RÉGNIER, Professeur à l'ancienne Faculté de Pharmacie, a légué ses biens en 1942 (son père était un ancien pharmacien de première classe de la Faculté de Pharmacie de Paris).



Le prix Régnier en Pharmacie a été attribué à

**Madame Florence BROSSIER**

de l'Université Paris 11 Paris Sud pour sa thèse sur « Mécanismes moléculaires et détection de la résistance à deux antituberculeux apparentés : l'isoniazide et l'éthionamide ».

*2011 : Praticien hospitalier attaché Laboratoire de Bactériologie-hygiène GH Pitié-Salpêtrière*

*2010 : Doctorat en Microbiologie / parasitologie à l'Université Paris 11 Paris Sud mention très honorable*

### Mécanismes moléculaires et détection de la résistance à deux antituberculeux apparentés : l'isoniazide et l'éthionamide

L'évaluation des performances de tests moléculaires de détection rapide de la résistance à deux antituberculeux majeurs, la rifampicine et l'isoniazide, a permis d'identifier une dizaine de nouvelles mutations dans KatG, la protéine activatrice de l'isoniazide. Des études biochimique et structurale ont été entreprises afin de comprendre le rôle de ces mutations dans la résistance à l'isoniazide. Une étude moléculaire de la résistance à l'éthionamide, un analogue de l'isoniazide, a également été réalisée dans des souches cliniques de *Mycobacterium tuberculosis*, sujet pour lequel peu de données étaient disponibles dans la littérature. Notre but était d'augmenter notre capacité à prédire la résistance à ces deux antituberculeux afin d'améliorer la prise en charge des patients tuberculeux.

# Prix Régnier / Louis Forest

(1 prix)

Monsieur Jean RÉGNIER, Professeur à l'ancienne Faculté de Pharmacie, a légué ses biens en 1942 (son père était un ancien pharmacien de première classe de la Faculté de Pharmacie de Paris). Le legs Louis FOREST a été consenti par Madame Antoinette FOREST née de BIE à l'Université de Paris à laquelle elle a donné toute sa fortune le 30 septembre 1939.



Le prix Régnier / Louis Forest en Pharmacie a été attribué à

## Monsieur Cédric COLLIN

de l'Université Paris 5 Paris Descartes pour sa thèse « Déterminants barométriques et non barométriques de la rigidité artérielle sur l'atteinte des organes cibles : exemple de la maladie de Fabry, de la maladie rénale et des lésions de la substance blanche au cours du vieillissement. Approche pharmacologique et épidémiologique ».

*2011 : Pharmaco épidémiologiste à l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé, Saint-Denis*

*2010 : Doctorat en Pharmacologie clinique à l'Université Paris 5 Paris Descartes*

Déterminants barométriques et non barométriques de la rigidité artérielle sur l'atteinte des organes cibles : exemple de la maladie de Fabry, de la maladie rénale et des lésions de la substance blanche au cours du vieillissement. Approche pharmacologique et épidémiologique

L'augmentation de la rigidité artérielle contribue à l'augmentation de la pression centrale aortique. En conséquence, l'apparition de lésions microvasculaires est responsable d'une atteinte d'organes cibles (cœur, rein et cerveau). La valeur prédictive de la rigidité et du remodelage artériels sur l'atteinte d'organes a été étudiée dans différentes populations. Dans la maladie de Fabry, où la pression artérielle est peu augmentée, nous avons précisé l'effet du traitement médicamenteux sur la régression de l'atteinte artérielle et cardiaque. Dans l'insuffisance rénale chronique, où la pression est augmentée, la progression de la maladie est associée aux atteintes carotidiennes ; enfin, chez des sujets âgés, une relation entre rigidité artérielle et lésions de la substance blanche a été établie. Ces travaux soulignent donc l'importance de mesurer les propriétés artérielles dans certaines populations à risque.

2011

# Prix de la Chancellerie des universités de Paris

# LES JURYS



## LES JURYS

## Droit et Sciences Politiques

**Prix AGUIRRE-BASUALDO / RUBINSTEIN****Prix Louis FOREST / PICARD**

Monsieur Jean-Marie PONTIER

Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

Monsieur Laurent LEVENEUR

Professeur à l'Université Paris 2 Panthéon Assas

Monsieur Pascal CHAIGNEAU

Professeur à l'Université Paris 5 Paris Descartes

**Prix André ISORÉ en Droit Privé**

Monsieur François PASQUALINI

Professeur à l'Université Paris Dauphine

Madame Pierrette PINOT

Conseiller doyen de la Chambre Commerciale - Cour de Cassation

Madame Hélène AUBRY

Professeur à l'Université Paris 13 Paris Nord

**Prix MARIANI / Louis FOREST en Droit de la mer**

Madame Jacqueline DUTHEIL de la ROCHÈRE

Professeur à l'Université Paris 2 Panthéon Assas

Monsieur Philippe DELEBECQUE

Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

Monsieur Éric CANAL-FORGUES

Professeur à l'Université Paris 5 Paris Descartes

**Prix AGUIRRE-BASULADO**

Monsieur Yves SUREL

Professeur à l'Université Paris 2 Panthéon Assas

Monsieur Michel VERPEAUX

Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

Monsieur Armel Le DIVELLEC

Professeur à l'Université Paris 2 Panthéon Assas



Sciences Economiques et Gestion

**Prix AGUIRRE-BASUALDO**

**Monsieur Christian SCHMIDT**

Professeur à l'Université Paris Dauphine

**Monsieur Jacques ROJOT**

Professeur à l'Université Paris 2 Panthéon Assas

**Monsieur Jean-Pierre LAFFARGUE**

Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

**Prix Louis FOREST**

**Prix PIROU / AGUIRRE-BASUALDO**

**Monsieur Jean-Didier LECAILLON**

Professeur à l'Université Paris 2 Panthéon Assas

**Madame Katheline SCHUBERT**

Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

**Monsieur Alain DESDOIGTS**

Professeur à l'Université Paris Est Marne-la-Vallée

## LES JURYS

## Médecine

**Prix Gustave ROUSSY****Monsieur François GOLDWASSER**

Professeur en cancérologie - Département d'oncologie - Hôpital COCHIN

**Monsieur Jean-Yves DELATTRE**Professeur à l'Université Paris 6 Pierre et Marie Curie  
Chef du service de neurologie - Groupe hospitalier Pitié Salpêtrière**Monsieur Thierry LE CHEVALIER**

Professeur à l'Institut Gustave Roussy - Chef du service cancérologie médicale

**Prix AGUIRRE-BASUALDO / Pierre ROBIN****Monsieur Bernard AUGEREAU**

Professeur à l'Université Paris 5 Paris Descartes

**Monsieur Pierre BEY**

Professeur émérite - Conseiller du Président de l'Institut Curie

**Monsieur Benoît EURIN**

Président honoraire de l'Université Paris 7 Paris Diderot

Professeur à l'Université Paris 7 Paris Diderot

**Prix Louis FOREST****Prix Louis FOREST / KUNTZ-CHAGNIOT****Monsieur Robert BAROUKI**

Professeur à l'Université Paris 5 Paris Descartes

**Monsieur Jean-Louis GAILLARD**

Professeur à l'Université de Versailles - Saint-Quentin-en-Yvelines

**Monsieur Michel HUGUIER**

Professeur à l'Hôpital Tenon, service de chirurgie générale et digestive

**Madame Hélène MERLE-BERAL**

Professeur à l'Université Paris 6 Pierre et Marie Curie

Chef du service d'hématologie - Groupe hospitalier Pitié Salpêtrière

**Prix Guy HALIMI / AGUIRRE-BASUALDO****Professeur Claudine BLANCHET-BARDON**

Directrice d'un centre d'études et de traitement des maladies génétiques - Hôpital Saint-Louis

**Docteur Claude GOFSTEIN**

Docteur Anesthésiste

**Monsieur Benoît EURIN**

Président honoraire de l'Université Paris 7 Paris Diderot

Professeur à l'Université Paris 7 Paris Diderot

**Docteur Daniel BEQUET**

Médecin Général Inspecteur - Professeur agrégé du Val-de-Grâce

Sciences

**Prix ARCONATI-VISCONTI**  
**Prix PERRISSIN-PIRASSET**

**Monsieur Jean-Claude BOUCAUT**  
Professeur à l'Université Paris 6 Pierre et Marie Curie

**Monsieur Philippe TAQUET**  
Membre de l'Académie des sciences  
Professeur au Muséum national d'histoire naturelle

**Monsieur Pascal SIMON**  
Membre de l'Institut universitaire de France  
Professeur à l'Université Paris 11 Paris-Sud

**Prix PERRISSIN-PIRASSET / SCHNEIDER**  
**Prix Eugénie de ROSEMONT / DEMASSIEUX**  
en Mathématiques fondamentales et appliquées

**Monsieur Henri BERESTYCKI**  
Directeur d'études à l'EHESS  
Directeur du Centre d'Analyse et de Mathématique Sociale

**Monsieur Olivier DEBARRE**  
Professeur des universités  
Responsable du département Mathématiques et Applications – ENS

**Monsieur Michel LEDOUX**  
Professeur à l'Université Paul Sabatier de Toulouse  
Institut de Mathématiques de Toulouse - Composante statistiques et Probabilités (ESP)

**Monsieur Jean-Michel RAIMOND**  
Membre de l'Institut universitaire de France  
Professeur à l'Université Paris 6 Pierre et Marie Curie

## LES JURYS

*[Sciences]***Prix Louis FOREST en Sciences de la Vie****Monsieur Arnaud DUCRUIX**

Professeur à l'Université Paris 5 Paris Descartes

Vice-président du conseil d'administration de l'Université Paris 5 Paris Descartes

**Monsieur Pierre NETTER**

Professeur à l'Université Paris 6 Pierre et Marie Curie

**Monsieur Jean-Didier VINCENT**

Membre de l'Académie des sciences et de l'Académie de médecine

Professeur émérite à l'Université Paris 11 - Faculté de médecine - Kremlin Bicêtre

**Prix AGUIRRE-BASUALDO****en Sciences de la matière, Physique, Chimie, Sciences de l'univers, Technologie****Monsieur Jacques LIVAGE**

Professeur honoraire au Collège de France

Professeur à l'Université Paris 6 Pierre et Marie Curie

**Monsieur Sébastien BALIBAR**

Directeur de recherches au CNRS

**Monsieur Philippe TAQUET**

Membre de l'Académie des sciences

Professeur au Muséum national d'histoire naturelle

## Lettres et Sciences Humaines

**Prix BRAUN-BENABOU / AGUIRRE-BASUALDO en Histoire Moderne****Madame Nicole LEMAITRE**

Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

**Madame Françoise DARTOIS-LAPEYRE**

Maître de conférences en Histoire moderne à l'Université Paris 4 Paris Sorbonne

IUFM de Paris

**Monsieur Jacques-Olivier BOUDON**

Professeur à l'Université Paris 4 Paris Sorbonne

**Madame Perrine MANE**

Directrice de recherche au CNRS

Responsable d'un séminaire à l'EHESS

**Monsieur Jean-Frédéric SCHAUB**

Directeur d'études à l'EHESS - CRH

**Monsieur Jean-Marie Le GALL**

Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

*[Lettres et Sciences Humaines]*

**Prix Louis FOREST en Lettres**

**Prix Louis FOREST en Lettres, spécialisé en civilisations étrangères**

**Monsieur Lucien BELY**

Professeur à l'Université Paris 4 Paris Sorbonne

**Monsieur Olivier SOUTET**

Professeur à l'Université Paris 4 Paris Sorbonne

**Madame Suzy HALIMI**

Professeur à l'Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle

**Monsieur Alain SCHAFFNER**

Professeur à l'Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle

**Prix RICHELIEU**

**Monsieur Marc ESCOLA**

Professeur à l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis

**Monsieur Philippe GERVAIS-LAMBONY**

Directeur de l'école doctorale Milieux, cultures et sociétés du passé et du présent

Professeur à l'Université Paris 10 Paris Ouest Nanterre la Défense

**Monsieur François VATIN**

Professeur à l'Université Paris 10 Paris Ouest Nanterre la Défense

Directeur du Master Sciences sociales

**Monsieur Pierre ROUILLARD**

Directeur de recherches au CNRS

Directeur de la maison René Ginouvès – Archéologie et Ethnologie

**Madame Lucie GOURNAY**

Professeur à l'Université Paris 12 Paris Est Créteil Val-de-Marne

**Prix JAFFE / AGUIRRE-BASUALDO**

**Prix SCHNEIDER**

**Monsieur Guillaume BONNET**

Professeur à l'Université de Bourgogne

**Monsieur François BOUGARD**

Professeur à l'Université Paris 10 Paris Ouest Nanterre la Défense

**Madame Michèle DUCOS**

Professeur à l'Université Paris 4 Paris Sorbonne

## LES JURYS

## Pharmacie

**Prix AGUIRRE-BASUALDO / Georges CANAT****Madame Isabelle MOMAS**

Professeur à la Faculté de Pharmacie de l'Université Paris 5 Paris Descartes

**Madame Geneviève DURAND**

Professeur au centre d'études pharmaceutiques – AP-HP Bichat

**Monsieur Patrice PROGNON**

Laboratoire de chimie analytique – Faculté de pharmacie

Vice-Doyen de la Faculté de pharmacie - Université Paris 11 Paris Sud

**Monsieur Michel KOCH**

Professeur émérite à l'Université Paris 5 Paris Descartes

**Monsieur Jean-Louis LAPLANCHE**

Professeur des universités – Praticien hospitalier à l'hôpital Lariboisière

**Prix RÉGNIER****Prix RÉGNIER / Louis FOREST****Monsieur Dominique DURAND**

Membre de l'académie nationale de Pharmacie

Professeur à l'Université Paris 5 Paris Descartes

**Monsieur François CLOSTRE**

Membre de l'académie nationale de Pharmacie

Directeur scientifique à l'institut BEAUFOUR

**Monsieur Bernard VÉZINET**

Membre honoraire de l'académie nationale de Pharmacie

Président d'Honneur de l'École technique supérieure du Laboratoire

# REMERCIEMENTS



Monsieur Patrick GÉRARD, Recteur de l'académie, Chancelier des universités de Paris,  
Mesdames et Messieurs les Présidents des universités de Paris,  
Monsieur Edouard HUSSON, Vice-Chancelier des universités de Paris,  
Madame Bernadette PETIT, Secrétaire générale de la Chancellerie des universités de Paris,  
Mesdames et Messieurs les membres du jury,  
Mesdames et Messieurs les généreux donateurs,  
Mesdames et Messieurs,

C'est au nom de tous les lauréats que j'ai le plaisir de vous adresser nos remerciements.

Notre reconnaissance s'adresse d'abord aux donateurs et aux membres du jury qui ont choisi de décerner à chacun d'entre nous un prix pour son travail de thèse. Cette marque d'estime et cette reconnaissance personnelle, nous les prenons avant tout comme un encouragement à poursuivre collectivement nos efforts de recherche, à partager nos travaux et à contribuer aux échanges scientifiques.

Nos directeurs de thèse nous ont accompagnés et soutenus tout au long de nos années de doctorat. C'est à eux que vont nos remerciements les plus chaleureux ; leur confiance est sans aucun doute l'ingrédient le plus indispensable à la rédaction d'une thèse.

Nous remercions également nos collègues, doctorants et chercheurs qui, par les échanges que nous avons eus avec eux, ont contribué de façon souvent essentielle au contenu de nos thèses.

Nous exprimons notre reconnaissance aux écoles doctorales et laboratoires dans lesquels nous avons effectué nos recherches et qui nous ont permis de diffuser, d'échanger et de publier nos résultats tout au long de ces années. Cette reconnaissance va également aux personnels académiques et administratifs qui nous ont apporté une aide quotidienne précieuse.

Naturellement, nous souhaitons partager notre joie avec nos proches, amis et familles, et avec tous ceux qui nous offrent un appui de tous les instants.

Enfin, nous voudrions rendre hommage à la Chancellerie des universités de Paris qui contribue activement à la valorisation des activités de recherche. Grâce aux dons qui lui sont consentis, elle récompense ainsi chaque année des recherches dont la valeur scientifique a été jugée digne d'un tel geste.

Monsieur le Recteur, Monsieur le Vice-Chancelier, Madame la Secrétaire générale, Mesdames et Messieurs les présidents des universités, Mesdames et Messieurs les membres du jury, les généreux donateurs et tous les membres de l'assistance, c'est un grand honneur de nous trouver ici parmi vous.

Merci.

*Pour les lauréats 2011,  
Stéphane LE VU*

